

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 17 juin 2021

**Rapporteur :
Madame Anna-Vari
CHAPALAIN**

N° 34

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 25/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 24/06/2021 (accusé de réception du 24/06/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Signature de marchés publics après consultations

Il s'agit d'autoriser la signature de quatre marchés publics.

Lors des séances du 6 mai et du 3 juin 2021, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés publics suivants :

- *Gestion de la fourrière animale de Quimper Bretagne Occidentale*

La prestation comprend la capture d'animaux errants (chiens, chats, autres animaux domestiques et sauvages apprivoisés ou tenus en captivité) sur le territoire de l'agglomération (Briec, Ederm, Ergué-Gabéric, Guengat, Landrévarzec, Landudal, Langolen, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan, Quéménéven et Quimper), leur dépôt dans les locaux de la fourrière, leur hébergement et leur restitution ou leur cession à des associations de protection animale ou leur euthanasie, ainsi que le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et leur élimination, dans le respect des impératifs législatifs, réglementaires et conventionnels.

La gestion du local à cadavres est également assurée dans le cadre du marché (entretien et appel de la société d'équarrissage).

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat prend la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire annuel, d'une durée de quatre ans. Il prendra effet à compter du 19 juillet 2021.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, l'objet du marché public ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

L'estimation financière annuelle du marché s'élève à 140 000 euros HT.

Une clause d'insertion professionnelle de 700 heures a été intégrée, en partenariat avec ACTIFE QUIMPER CORNOUAILLE.

L'attributaire est la société SAS SACPA sise 12 place Gambetta 47700 CASTELJALOUX, sur la base d'un montant annuel de 121 152,00 € HT, soit 484 608,00 € HT sur la durée globale du marché.

- Accord-cadre pour les travaux de réseaux humides de Quimper Bretagne Occidentale

Le marché a pour objet la réalisation de travaux sur les réseaux d'adduction en eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale.

S'agissant du réseau d'eaux usées, les travaux concernent également la mise en œuvre des postes de refoulement lorsque ceux-ci n'excèdent pas une capacité de 20 m³/h.

En revanche le présent accord-cadre exclut :

- les opérations de réhabilitation de réseau par l'intérieur sur les réseaux d'assainissement ;
- les travaux d'urgence ou de faible montant qui font l'objet d'accord-cadre à bons de commande spécifiques ;
- les travaux spéciaux faisant appel à des compétences particulières hors forages ponctuels pour traversées de voies ou obstacles inclus dans un programme plus global de travaux.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le marché prend la forme d'un accord-cadre multi-attributaires avec un montant minimum et un montant maximum passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique, et donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents.

Il est attribué à un maximum de 7 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, les travaux de réseaux souterrains ne pouvant être dissociés.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification, reconductible tacitement trois fois pour la même période, soit une durée totale de quatre ans.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit :

Minimum HT	Maximum HT
2 500 000,00 €	10 000 000,00 €

Les montants sont identiques pour chaque période de reconduction.

Les attributaires sont les suivants :

Attributaires
1. TPC OUEST – SAINT-AVÉ (56890)
2. Groupement TOULGOAT/TRAOUEN & CIE – GOURIN (56110)
3. CISE TP – PLOERMEL (56804)
4. SADE – BREST (29200)
5. DLE OUEST – LA CHAPELLE SUR ERDRE (44240)
6. E.T.P.A. – PLEUVEN (29170)
7. SPAC – CHÂTEAULIN (29150)

- ***Travaux de voirie, éclairage public et réseaux souples et aménagements paysagers – Pôle d'Échanges Multimodal de Quimper***

Le marché concerne la réalisation de travaux de voirie, éclairage public et réseaux souples, et aménagements paysagers dans le cadre de l'opération d'aménagement du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Quimper, et plus précisément :

- l'ensemble des travaux de terrassements, gestion des terres, structures et revêtements de voiries, stationnements et trottoirs, compléments de travaux d'assainissement et notamment captage et gestion des eaux pluviales, la signalisation définitive, le mobilier urbain standard, la réalisation de maçonneries et petits ouvrages en béton ainsi que la réalisation du kiosque technique ;
- la fourniture, la pose et la mise en service de l'ensemble de l'éclairage public nord et sud des voies ferrées, des divers équipements de gestion de la voirie (bornes marchés, fontaine à eau y compris adduction, bornes stationnements, contrôles d'accès, SLT, leurs câblages et la réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil des réseaux des équipements réalisés par QBO et ainsi les travaux de génie civil réalisés pour d'autres maîtrises d'ouvrages (la région Bretagne, la ville de Quimper, SNCF, ENEDIS...);
- la fourniture et la mise en œuvre de l'ensemble des travaux de plantations et entretien de ces plantations pendant la période de garantie.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Les travaux sont répartis en trois lots :

Lots	Désignation
4	Lot principal Voirie : travaux au sud des voies ferrées – kiosque technique
6	Éclairage public et réseaux souples
7	Aménagements paysagers – Espaces verts

Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'au terme de la garantie de parfait achèvement.

Un nombre minimum d'heures d'insertion professionnelle est prévu, réparti comme suit :

- Lot 4 : 4 305 heures ;
- Lot 6 : 1 365 heures ;
- Lot 7 : 1 050 heures.

Le montant estimatif des travaux est le suivant :

Lots	Montant estimatif HT
4	9 400 000 euros
6	2 136 000 euros
7	1 180 000 euros

Les attributaires sont les suivants :

- Pour le lot 4 groupement SAS COLAS France (mandataire) – MARC SA sise ZA de Kernevez – 4 rue de Rontgen – 29000 QUIMPER – sur la base d'un devis estimatif de 8 247 531,78 euros HT (solution de base + options n° 1 et 2) ;
- Pour le lot 6 société SPIE CityNetworks sise 1 rue Gros Guillaume – CS 95130 – 35651 LE RHEU Cedex – sur la base d'un devis estimatif de 2 022 815,50 euros HT ;
- Pour le lot 7 groupement SARL BELLOCQ PAYSAGES / JARDIN SERVICE sise 8 avenue de Ti Douar 29000 QUIMPER sur la base d'un devis estimatif de 1 049 951,30 euros HT (solution de base + option n° 1).

- ***Travaux de construction d'une passerelle métallique de franchissement du réseau ferroviaire – Pôle d'Échanges Multimodal de Quimper***

Le présent marché concerne les travaux de réalisation d'une passerelle métallique de franchissement au-dessus du faisceau ferroviaire en gare de Quimper. D'une longueur d'environ 85 m, et d'une largeur de 4,60 m, la passerelle traverse l'ensemble du faisceau et dessert les deux quais centraux.

Le marché comprend la réalisation des fondations, de la structure, charpente, les équipements : 4 ascenseurs, leur alimentation électrique et reports alarmes, 4 escaliers, l'éclairage, les gardes corps, les descentes EP et raccordements aux réseaux, les réservations pour les équipements d'information voyageurs et vidéo protection.

Le contrat s'inscrit dans le cadre de l'opération d'aménagement du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Quimper.

La procédure de passation est la procédure avec négociation en application des articles L. 2124-3 et R. 2124-3 du Code de la commande publique.

Elle fait suite à une première procédure déclarée sans suite (arrêté n°01.21.038 DAFJ du 10 mars 2021) pour cause d'infructuosité car seules des offres irrégulières et inacceptables ont été réceptionnées.

Par application des dispositions de l'article L. 2113-10 du Code de la commande publique, la consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots en raison de la technicité et de la complexité du chantier ne permettant pas l'intervention de différentes entreprises.

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'au terme de la garantie de parfait achèvement.

Le montant des travaux est estimé à 5 000 000 € HT.

L'attributaire est la société GTM OUEST sise ZA de la Massue 2 – 17 rue Édouard Branly – 35170 BRUZ, sur la base d'un devis estimatif de 6 479 207,31 euros HT (solution de base + variante libre 3 + forfaitarisation du poste terrassements blindage de la variante 6).

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer ces marchés publics.